



# **LA COMMÉMORATION :** MÉMOIRE DE LA MÉMOIRE ?

«Mémoires de la mémoire»? Cette formule se donne pour une définition de la commémoration. Elle constitue le titre

L'intérêt des sciences sociales pour la commémoration renvoie à un intérêt plus général pour la question dite de la «mémoire». Dès lors, les approches de la mémoire en sciences sociales, inscrites dans des traditions disciplinaires différentes et adossées à des auteurs de référence diversement privilégiés, commandent assez largement les interprétations du fait commémoratif. Mais si la commémoration est objet des sciences sociales, elle est également un fait social dont la transformation, quantitative et qualitative, accompagne le «phénomène mémoriel».

d'une note critique parue en 1985<sup>1</sup> et introduit le commentaire d'un des premiers ouvrages explicitement dédié au fait commémoratif, «Batailles pour la mémoire» par Gérard Namer<sup>2</sup>. Expressive, elle peut cependant sembler énigmatique, d'autant qu'elle ajoute un pluriel à une formule incidente de Gérard Namer qui ne faisait qu'indiquer ainsi le rythme répétitif et par là même le caractère qu'on pourrait dire sédimenté de la «mémoire» qui s'exprime dans la commémoration<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir Louis Moreau de Bellaing, «Mémoires de la mémoire : la commémoration», *L'homme et la société*, N 75-76, 1985, Synthèse en Sciences humaines, p. 237-244.

<sup>2</sup> Voir Gérard Namer, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France 1945-1982*, Papyrus, 1983.

<sup>3</sup> Gérard Namer, *op. cit.*, p. 155.



Elle mérite d'être explicitée et n'est sans doute compréhensible que dans la distinction devenue nécessaire entre « mémoire » et « souvenir », dès lors que le vocabulaire contemporain nous a accoutumés à penser la mémoire « collective » ou « sociale » à l'aune privilégiée de ses expressions institutionnelles, à l'échelle nationale, plutôt qu'à celle des souvenirs portés par l'expérience vécue. De fait, l'auteur engage son commentaire par une double référence, à Proust et à Halbwachs, pour souligner que ce dernier confirme en sociologue les intuitions du romancier et les dépasse cependant avec l'affirmation selon laquelle le « souvenir le plus personnel » ne peut se concevoir « sans la médiation de la société<sup>4</sup> ». Pertinente dans le contexte des années quatre-vingt et dans le cadre des « batailles pour la mémoire » décrites par Gérard Namer, elle peut signifier que les commémorations – communistes et gaullistes de la Seconde Guerre mondiale – constituent des mises en forme stratégiques et politiques du passé récent et donc vécu, et partant une volonté de contrôle des souvenirs ou de leur expression. Mais elle anticipe aussi, à certains égards, le contexte le plus contemporain, où la mémoire entendue comme l'ensemble des formes de la présence du passé dans la société devient une préoccupation en soi, objet d'une forme de patrimonialisation, largement déconnectée des souvenirs et des représentations ordinaires de ce même passé. Dès lors, on peut se donner pour objet les équivalents que sont la *mémoire de la mémoire*, la *commémoration de la commémoration*, l'*histoire de l'histoire* : une histoire donc « *mais au second degré* », selon la formule de Pierre Nora<sup>5</sup> ou encore une *histoire de la mémoire* notamment fondée sur l'étude des commémorations entendues comme « *fait établi, le seul qui le soit, au fond, en histoire, avec une complète certitude* » selon l'expression de Pascal Ory dans son analyse des trois jubilé révolutionnaires<sup>6</sup>. Pour en rester à la mémoire de la mémoire, cette formule, pourtant suggestive, n'a paradoxalement guère été reprise dans la littérature qui s'est largement développée, dans les années qui ont suivi, sur ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le *phénomène mémoriel*, tel qu'il s'exprime notamment et visiblement dans la multiplication des commémorations. Deux

remarques encore, de nature différente, à propos de ce texte, daté de 1985. La première nous donne une indication sur le contexte du début des années quatre-vingt : Louis Moreau de Bellaing déplore « avec amertume » l'oubli dans lequel est tombé Maurice Halbwachs et le peu d'intérêt que suscite le thème de la mémoire collective chez les sociologues. La seconde revient à souligner que, portée par une lecture

---

*La commémoration  
comme volonté  
politique organise-  
t-elle la mémoire  
« collective » ou en  
constitue-t-elle une  
manifestation, parmi  
d'autres ?*

---

attentive de l'œuvre de Maurice Halbwachs, l'analyse ne distingue pas vraiment, à l'instar de celui-ci, entre mémoire et souvenir. Il n'y a là nulle confusion, dès lors que mémoire et souvenir sont encore quasiment synonymes dans le vocabulaire ordinaire, d'une part, que Maurice Halbwachs se refuse – et c'est un point autrement important – à toute opposition entre la mémoire individuelle et la mémoire collective, d'autre part. Gérard Namer ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui définit d'emblée la commémoration comme une « *volonté politique de mémoire* », destinée à remplacer après la Seconde Guerre mondiale « *les effets des manuels scolaires de la III<sup>e</sup> République* », soit cette « *unité d'esprit*<sup>7</sup> » qui légitimait la République, et partant, souligne que la commémoration, en engageant la question des rapports entre mémoire et propagande politique, n'avait pas retenu l'intérêt de Halbwachs. De fait, à l'exception de son

<sup>4</sup> Louis Moreau de Bellaing, article cité, p. 237.

<sup>5</sup> Pierre Nora, « Comment écrire l'histoire de France ? », *Les lieux de mémoire*, Vol. 3-1, *Les France : conflits et partages*, Gallimard, 1992, p. 25.

<sup>6</sup> Pascal Ory, *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989 : trois jubilé révolutionnaires*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 10.

<sup>7</sup> Gérard Namer, *op. cit.*, p. 5 et 7.

ouvrage sur *La topographie légendaire des évangiles en terre sainte*, Halbwachs ne s'est guère préoccupé des expressions institutionnelles de la mémoire collective. C'est pourquoi Gérard Namer prête également attention, certes de manière toute formelle, à la trace de l'expérience vécue et à «*la mémoire des formes de sociabilité*» liées aux commémorations passées<sup>8</sup>. Plus encore, il situe l'origine même de la commémoration, comme «*façon d'imposer une mémoire collective*» sous la IV<sup>e</sup> République, dans ce «*fond d'irréalité (de l'année 45) où la mémoire individuelle contredit sans cesse la mémoire officielle*»<sup>9</sup> : à cet égard, commémorer, c'est aussi oublier<sup>10</sup>. L'oubli est un lieu commun quasi machinal de la littérature sur la commémoration, trop évident pour être discuté. Commémorer la Résistance, c'est ici effacer les souvenirs de l'occupation, rencontrer «*le désir collectif d'en finir avec la guerre*»<sup>11</sup>. Reste que commémorer est encore, par définition, un choix du passé. Pour prendre un exemple récent, la commémoration des attentats du 11 septembre 2001 semble avoir relégué au second plan, y compris en 2013, celle du coup d'état au Chili le 11 septembre 1973. Une commémoration en recouvre une autre : affaire de chronologie, de lieux ou d'espace politique, de milieux de mémoire, de génération, de sensibi-

lité du présent, de préoccupation du moment ? Pour autant, comment expliquer le succès ou l'échec d'une commémoration, son obsolescence ou sa pérennité ? La commémoration comme volonté politique organise-t-elle la mémoire « collective » ou en constitue-t-elle une manifestation, parmi d'autres ? À défaut d'enquêtes empiriques, la réponse à cette seconde question reste ambiguë. Elle commande pourtant la réponse à la première.

À laisser de côté pour un instant la confusion déjà sensible du vocabulaire contemporain de la mémoire et revenir à ce par quoi toute réflexion sur une notion peut commencer, au sens commun et à l'héritage de la langue, la commémoration «*demeure essentiellement un terme de religion*» qui désigne une cérémonie en souvenir d'un saint ou d'un événement, «*avant de se diffuser avec commémorer, pendant la révolution*»<sup>12</sup> : *commémorer* devient rappeler au souvenir<sup>13</sup>. Il est de fait très habituel de souligner que c'est la Révolution française qui institue, en France, la commémoration au sens moderne du terme, d'emblée appelée à nourrir la « religion civile », à participer à l'éducation du citoyen, à consolider la communauté politique<sup>14</sup>. D'où les connotations toujours attachées à la commémoration : le sacré et le solennel, le civique et le politique, le souvenir des

<sup>8</sup> *Idem*, p. 155.

<sup>9</sup> *Idem*, p. 7.

<sup>10</sup> *Idem*, p. 156.

<sup>11</sup> *Idem*, p. 162.

<sup>12</sup> Définition du *Dictionnaire historique de la langue française*.

<sup>13</sup> Définition du *Littré*.

<sup>14</sup> Voir notamment Patrick Garcia, « Exercices de mémoire ? Les pratiques commémoratives dans la France contemporaine », in *Cahiers français*, juillet-août 2001, dossier « La mémoire entre histoire et politique », La Documentation française, p. 33-36. Voir également : Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les lieux de mémoire*, Vol. 3-3, *Les France : de l'archive à l'emblème*, Gallimard, 1992, p. 978-1012.



morts, des figures et des événements fondateurs, l'émotion et le rassemblement de la communauté concernée, le rituel et le festif. Nul besoin ici de multiplier les citations : la littérature sur la commémoration use largement de l'ensemble de ces registres, pour les lier, les distinguer, les opposer.

Les commémorations sont cependant le plus souvent pensées à l'aune quasi exclusive de l'usage politique du passé, voire de l'instrumentalisation du passé par le haut (l'État) ou par le bas (les groupes sociaux en mal de reconnaissance), et, à ce titre, sont l'objet de mises en question récurrentes. Les pouvoirs publics interrogent aujourd'hui le désintérêt dont les journées de commémoration nationale sont l'objet, se penchent sur leur nécessaire modernisation, sur la forme et sur le fond<sup>15</sup>, accompagnent et se préoccupent dans le même mouvement de leur multiplication. Des experts, notamment (mais non exclusivement) historiens, en déplorent également l'inflation et l'interprètent, symptôme supposé d'une « fragmentation de la mémoire nationale » et de la montée en légitimité de « revendications mémorielles » particularistes, voire communautaristes. Ces critiques renvoient bien évidemment à une certaine conception de la *mémoire*, déjà esquissée, qui met l'accent sur les *mémoires historiques, officielles*, ou encore sur les *politiques de la mémoire*, et fait peu de cas de l'éventuelle expérience vécue et des souvenirs de celle-ci, individuels ou partagés, d'une part, de la multiplicité des acteurs aujourd'hui engagés dans la promotion du passé, d'autre part. Pour autant, comme le signale Pierre Nora dans un des textes conclusifs des *Lieux de mémoire*, cette entreprise intellectuelle et éditoriale « qui a mis la commémoration au centre de ses intérêts » et se voulait contre-commémorative, critique, s'est développée en un temps de « métamorphose de la commémoration », encadrée par deux registres commémoratifs de nature différente, l'un renvoyant au modèle canonique, historiquement fondé, avec le bicentenaire de la Révolution, l'autre, plus caractéristique de l'ère de la commémoration, relevant, avec mai 68, de la génération et de la « tendance autoréférentielle de toute commémoration vraie ». La formule « commémoration vraie » peut étonner, en ce qu'elle souligne positivement la dite tendance « autoréférentielle » – le fait d'être concerné par

le passé dont on rappelle le souvenir – laquelle nourrit par ailleurs la déploration de la « boulimie », de « l'obsession commémorative », ou encore de « l'empire de la mémoire commémorative ». Quoi qu'il en soit, le constat n'est guère contestable : les commémorations se sont bel et bien multipliées, les formes et les objets en sont aujourd'hui diversifiés, culturels, patrimoniaux, locaux – notamment –, plutôt que politiques, civiques et nationaux. La communauté concernée ou supposée telle ne relève plus exclusivement de l'échelle de la Nation, elle peut être plus étroite autant que plus large. Plus encore, la « commémoration » entendue comme instrument de l'action publique<sup>16</sup> ou, à l'opposé, dimension de l'action protestataire et de la mobilisation de collectifs spécifiques<sup>17</sup>, comme expression, symptôme, exercice ou pratique de la « mémoire », est devenue un objet privilégié des sciences sociales. « *Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*<sup>18</sup> » est encore analysé – et simultanément – au prisme de la relation qu'il entretient avec le sacré ou, à l'inverse, la sécularisation des sociétés, avec les identités nationales et leurs constructions singulières qui privilégient ici ou là la commémoration de l'évènement fondateur, des héros, des grandes figures politiques ou culturelles. Il renvoie encore à la marchandisation du passé et aux bénéfiques qui en résultent, notamment dans les domaines de la culture et du tourisme. Par ailleurs, la passion du passé et de la mémoire ne serait que la manifestation la plus aiguë de l'entrée en crise des formes traditionnelles de la transmission, par la famille et par l'école, et partant, le symptôme d'une crise des identités ou encore l'expression d'une contestation de la légitimité des savoirs constitués.

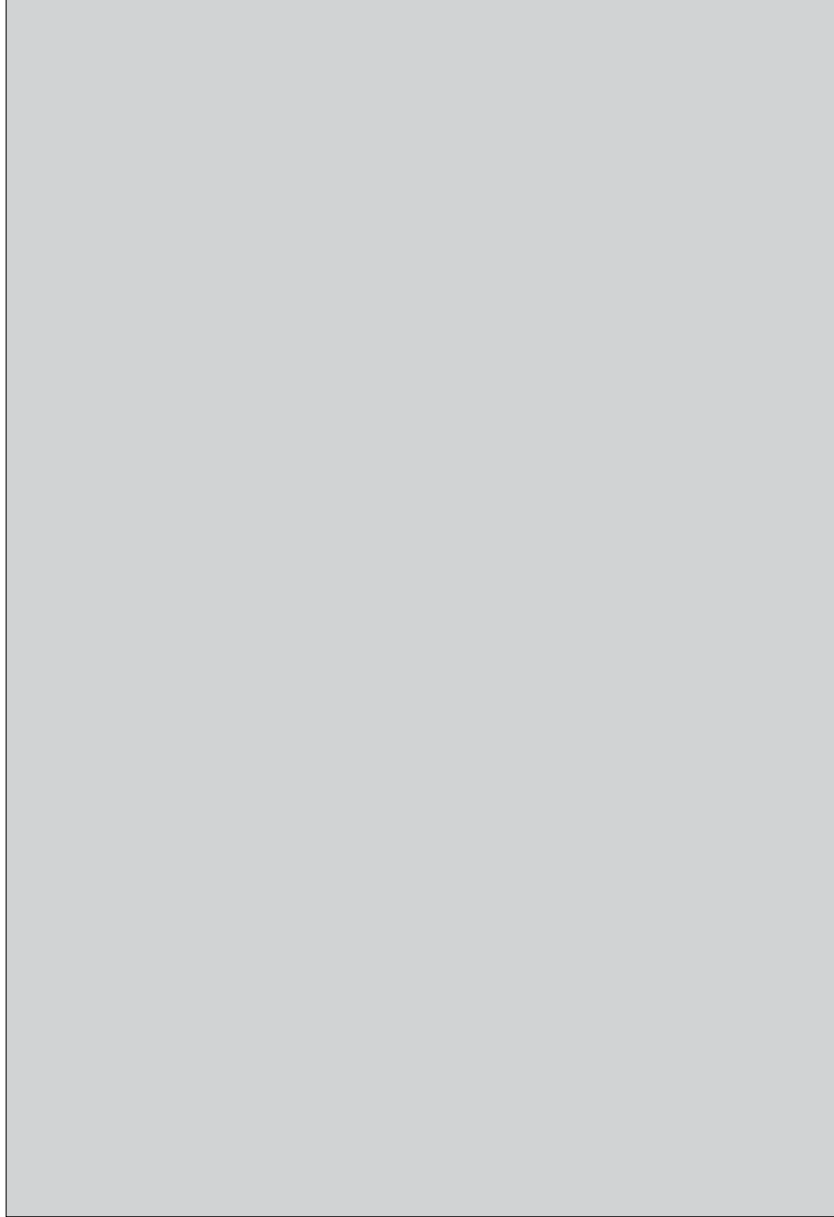
À ce point, on l'aura compris, les commémorations et les études sur la commémoration accompagnent la promotion de la « mémoire » comme facteur d'identité, de groupes ou de communautés d'expérience, à des échelles diverses, locale, régionale, nationale ou transnationale. Elles constituent tout ou partie des recherches qui se donnent la mémoire pour objet. Aussi empiriques, voire descriptives, que puissent être les études sur les commémorations – en tant qu'elles relèvent souvent, par définition, de l'étude de cas – elles s'insèrent dans des conceptions ou théories de la mé-

<sup>15</sup> Voir la Commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques dite « commission Kaspi » (2007-2008).

<sup>16</sup> Voir les travaux de Sarah Gensburger, et plus particulièrement « Comprendre la multiplication des journées de commémoration nationale. Étude d'un instrument d'action publique de nature symbolique », in Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Presses de Sciences Po, 2014, p. 345-365.

<sup>17</sup> Voir Stéphane Latté, « Commémoration », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2009, p. 116-123.

<sup>18</sup> William M. Johnston, *Post modernisme et bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, PUF/Perspectives critiques, 1992.



Poilu de Belfort.  
Monument en souvenir  
des soldats de la guerre de  
1914-1918. Sculpture de  
Léon de Leyritz vers 1927.

moire, entendue comme sociale ou collective, qui en informent largement l'angle d'attaque et les interprétations.

Paradoxalement, la notion de « mémoire collective », issue des réflexions pionnières de Maurice Halbwachs, si souvent associée à l'étude des commémorations, après avoir suscité un vif engouement au cours des dernières décennies, est aujourd'hui assez largement mise en question. Elle ne serait que métaphore, fiction sociologique, voire idéologie d'essence totalitaire. Pour une autre part cependant, la notion de mémoire – dans sa dimension sociale ou *collective* – est devenue familière, évidente. Objet proclamé de nombreux travaux en sciences sociales, elle n'est plus guère interrogée, et ce, d'autant moins qu'elle mobilise depuis plusieurs décennies l'intérêt de l'État, des acteurs politiques, sociaux, associatifs, médiatiques,

voire ordinaires, s'il convient de désigner ainsi tous ceux qui accordent une valeur à leur histoire ou à celle de leur famille, s'intéressent au passé de leur quartier, de leur village, de leur ville ou de leur région, à la conservation et à la transmission de celui-ci.

L'inventaire des définitions, explicites ou implicites, dans les travaux de sciences sociales ou dans les débats publics, met cependant au jour la très grande fluidité, voire l'extrême polysémie de la notion de « mémoire »<sup>19</sup>.

Les considérations qui précèdent en témoignent d'emblée : la notion de mémoire, entendue dans sa dimension « collective » ou sociale, renvoie parfois aux souvenirs ou à des représentations du passé dont des individus, liés par une expérience commune, sont porteurs. Mais elle fait aussi, et le plus souvent, référence non aux

<sup>19</sup> Voir Marie-Claire Lavabre, « Usages du passé, usages de la mémoire », *Revue française de science politique*, Lectures critiques, n° 3, 1994, p. 480-493. Cette note recense plusieurs ouvrages publiés en 1992 dont : William Johnston, *Postmodernisme et bimillénaire*, *op. cit.* ; Pierre Nora (dir.) *Les lieux de mémoire*, Vol. 3, *Les France*, *op. cit.* ; Pascal Ory, *Une nation pour mémoire*, *op. cit.*, et Lucette Valensi, *Les fables de la mémoire. La glorieuse bataille des Trois Rois*, Le Seuil, 1992.



---

*La problématique des lieux de mémoire émerge dans les années soixante-dix, dans un contexte de fortes transformations sociales et politiques, par ailleurs marqué par la montée en puissance d'un intérêt diffus pour le passé bientôt nommé « mémoire » et par l'activité réflexive des historiens sur leur discipline.*

---

souvenirs *stricto sensu* de l'expérience vécue mais à l'enseignement de l'histoire et au musée, à la commémoration ou au monument, aux formulations publiques du passé qu'autorisent ou non le procès, l'amnistie ou les lois récemment nommées « mémorielles », aux mises en récit constituées par le cinéma et la littérature, c'est-à-dire aux divers registres – didactique, politique, juridique et esthétique – de la gestion visible du passé dans une société. Elle qualifie encore une approche du passé qui n'est définie que par la distinction qu'on s'accorde généralement à faire entre histoire et mémoire, connaissance et imagination, objectivité et subjectivité, raison et émotion. Est-elle effet du passé ou effet du présent ? Elle est pensée tantôt comme traces du passé dans le présent, c'est-à-dire comme *poids du passé*, tantôt comme évocation, interprétation et sélection commandées par le présent, c'est-à-dire comme *choix du passé*<sup>20</sup>.

S'il faut bien admettre que les évocations du passé (souvenirs, musées et monuments, interprétations, usages, voire instrumentalisation politiques et sociales, etc.), comme les traces du passé (traditions, répétitions, mais aussi documents ou archives), relèvent certes de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la mémoire,

encore faudrait-il s'entendre sur ce qui permet de réunir ces divers phénomènes, hétérogènes à bien des égards, sous un même terme. Comment penser les rapports de ces différentes formes, registres ou expressions supposées de la mémoire, comment les articuler, ne serait-ce que de manière hypothétique ? Et dans le même mouvement, comment situer, comment qualifier, comment apprécier la spécificité de la commémoration comme évocation et comme trace du passé ?

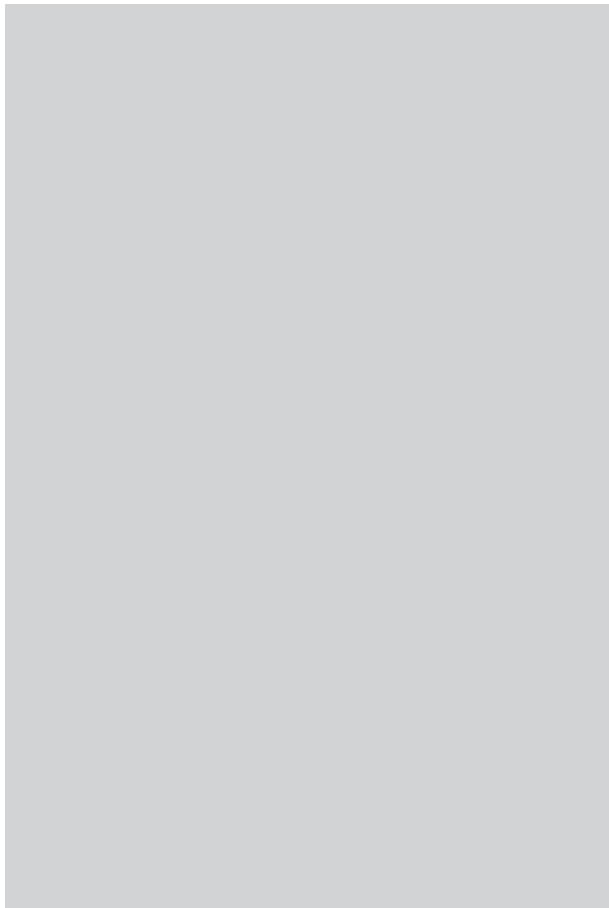
À tenter une synthèse nécessairement réductrice, il apparaît que trois grandes problématiques de la mémoire cohabitent aujourd'hui en sciences sociales<sup>21</sup> tandis que trois définitions, pour partie transversales, s'y superposent, respectivement fondées sur la distinction de l'histoire et de la mémoire, sur le rapport du présent au passé, et sur l'articulation de l'individuel et du collectif.

Il est chronologiquement légitime, s'il s'agit de rendre compte de l'état de cette question dans les sciences sociales d'aujourd'hui, notamment en France, d'envisager d'abord la problématique des *lieux de mémoire*. Celle-ci émerge dans les années soixante-dix, dans un contexte de fortes transformations sociales et politiques, par ailleurs marqué par la montée en puissance

<sup>20</sup> Sur cette distinction, voir Marie-Claire Lavabre, « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du syndrome de Vichy », in Denis Peschanski *et al.* (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Éd. Complexe, 1991, p. 265-278.

<sup>21</sup> Les considérations qui suivent ont été développées dans : Marie-Claire Lavabre, « Circulation, internationalization, globalization of the question of memory » *Journal of Historical Sociology*, juin 2012, p. 177-190.

### Monument aux morts de Lézardrieux.



d'un intérêt diffus pour le passé bientôt nommé « mémoire » et par l'activité réflexive des historiens sur leur discipline. Elle est clairement associée au nom de Pierre Nora. Elle est le fait des historiens pour l'essentiel. Elle se donne pour objet privilégié les symboles, réalités idéelles ou matérielles, qui sont présumés tantôt exprimer, tantôt organiser les « mémoires collectives » et partant, les « identités » et, de manière privilégiée, l'identité nationale. À cet égard, les *lieux de mémoire* renvoient également à l'opération intellectuelle de l'historien qui restitue, dans la durée, la généalogie de ces symboles.

Dans les travaux inspirés de cette problématique, les souvenirs *stricto sensu* de l'expérience vécue importent moins que l'enseignement de l'histoire, les monuments, les commémorations et les usages politiques du passé dont on suppose l'influence sur les représentations partagées : « *Mémoire : non pas le souvenir, mais l'économie générale et l'administration du passé dans le présent*<sup>22</sup>. » La mémoire, le plus souvent saisie à l'échelle de la nation, est objet de l'histoire comme savoir ou discipline régie par les règles du métier, en ce sens que celle-ci peut produire la critique des mythes, légendes, anachronismes, intérêts (notamment politiques), stratégies, qui en constituent ici la marque.

La commémoration, nationale, connotée sinon réduite par la volonté politique qui l'institue, se trouve ici assez naturellement au cœur des travaux qui se donnent la mémoire pour objet. « Qu'est-ce qu'une Nation ? ». La réponse de Pascal Ory fait écho au titre de son livre, déjà évoqué, consacré aux commémorations de la Révolution française : « *une nation, c'est une mémoire* », non pas un passé, non pas une histoire mais une « *belle histoire* », celle qu'on raconte aux enfants. La spécificité de la commémoration, « *plus étroite que la rétrospection* », de nature sociale et définie comme forme collective de remémoration, « *plus large que la célébration* », de nature politique et définie comme volonté politique, est située dans la rencontre d'un « *noyau célébratif* » et des échos de l'évènement dans « *la sensibilité de la Nation* ». Elle relève de « *ce grand mouvement symbolique par lequel une communauté assure et réassure son identité*<sup>23</sup> ». La question de l'identité (nationale) commande visiblement l'intérêt pour la

<sup>22</sup> Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Vol. 3-3, *Les France*, op. cit., p. 25.

<sup>23</sup> Pascal Ory, *Une nation pour mémoire*, op. cit., p. 7-9.





Monuments aux morts  
de Moulins (Allier).

<sup>24</sup> Pour reprendre les formulations de William Johnston, *Postmodernisme et bimillénaire*, op. cit., p. 62.

<sup>25</sup> Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Folio-Histoire, 2012.

<sup>26</sup> Voir notamment Alexandra Oeser, *Enseigner Hitler : les adolescents face au passé nazi en Allemagne. Interprétations, appropriations et usages de l'histoire*, Presses de l'EHESS, 2010, et Cécile Jouhanneau, *La résistance des témoins : mémoires de guerre, nationalisme et vie quotidienne en Bosnie-Herzégovine (1992-2010)*, thèse pour le doctorat de science politique (IEP de Paris, 2013).

<sup>27</sup> Source : audition dans le cadre de la commission Kaspi.

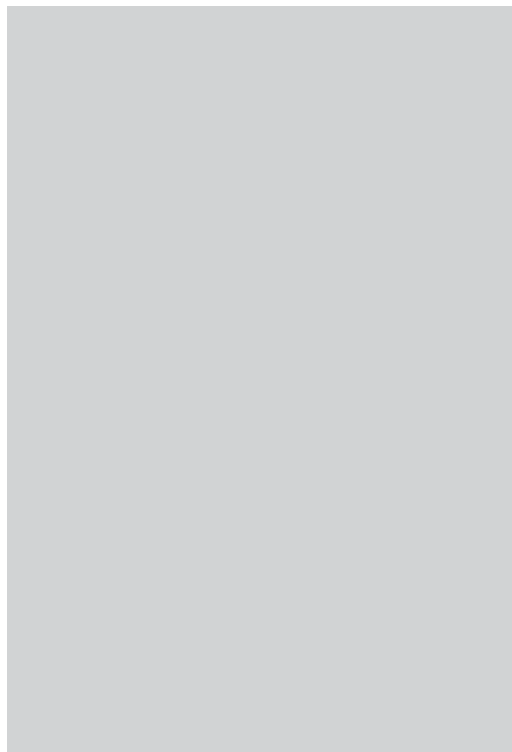
<sup>28</sup> Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000.

mémoire (nationale). À cet égard, nombre d'observateurs, notamment parmi les historiens déjà cités, ont pu souligner non sans raison que la glose commémorative du bicentenaire s'est moins intéressée à l'évènement « Révolution française » qu'au fait commémoratif lui-même : on a moins débattu de ce qu'il convenait de commémorer que du pourquoi de la commémoration. Dès lors, la conscience partagée de la diversité, voire du conflit des interprétations, ne pouvait contrevenir au consensus sur le fait commémoratif. Mais il convient, pour conclure sur cette première approche, de souligner le décalage entre l'interprétation de la commémoration comme volonté politique d'influencer souvenirs et représentations du passé, et l'analyse qui présuppose plus qu'elle ne se donne les moyens de décrire la « sensibilité » partagée ou d'analyser la rencontre entre « *le corps d'idées qu'élaborent les publicistes* » et « *la façon dont les individus absorbent ces idées en une identité*

*personnelle*<sup>24</sup> ». Les commémorations, ici nationales, ont sans nul doute des effets sur le sentiment d'appartenance à une Nation : encore faut-il envisager les éventuels échecs des politiques de la mémoire<sup>25</sup>, les résistances<sup>26</sup>, les rapports ordinaires au passé et plus largement la diversité des raisons et motivations qui président à la participation à telle ou telle manifestation commémorative, tenter de mesurer les formes inégales d'appropriations et de réappropriations. Sauf à tenir pour quantité négligeable ce mot désabusé du maître d'œuvre d'une certaine cérémonie commémorative, rituelle, officielle et nationale : « *La plupart du temps, une réunion de "comment-va-ta-sœur" ?*<sup>27</sup>. »

La deuxième problématique est aujourd'hui liée au nom de Paul Ricoeur<sup>28</sup>. On peut la référer à la notion de « travail de mémoire », exportée, dans son expression littérale, de la psychanalyse, et largement diffusée. Au risque de la cari-

cature et à simplifier à l'extrême une pensée érudite, les sociétés, comme les individus, peuvent être dites malades de leur passé. Elles ont à accomplir un «travail de mémoire» comme on fait un travail de deuil pour atteindre la «juste mémoire», le bon oubli et la réconciliation avec l'autre autant qu'avec soi-même. Si cette problématique relève clairement, avec la critique qu'elle engage des «abus de la mémoire<sup>29</sup>», du registre normatif et de la réflexion philosophico-politique, elle n'est cependant pas étrangère aux réflexions antérieures de Henry Rousso sur Vichy<sup>30</sup> ou de Benjamin Stora<sup>31</sup> sur la guerre d'Algérie. Elle connaît une forte montée en puissance – et un grand succès politique – à partir des années quatre-vingt-dix en réaction à l'émergence non moins envahissante du «devoir de mémoire<sup>32</sup>» et, conjointement,



Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, 1925.

de la figure de la victime. À bien des égards, cette problématique recouvre aujourd'hui, au moins pour partie, celle des *lieux de mémoire*, en ce qu'elle rencontre l'actualité des *revendications mémorielles*, d'une part, le souci de régler les comptes du passé, de formuler des technologies politiques de l'apaisement et de la résolution des conflits, de réduire les ressentiments, d'autre part. En d'autres termes, la question est posée, légèrement différente de la précédente, de savoir comment influencer la mémoire pour restaurer la communauté déchirée, quelle qu'en soit l'échelle. Partant, les souvenirs de l'expérience partagée, et particulièrement celle des conflits et donc des victimes, se trouvent cette fois au cœur de la réflexion tandis que la commémoration renvoie à la réparation symbolique et à la reconnaissance des préjudices subis. Qu'il s'agisse des sorties de dictature en Argentine ou au Chili, des guerres ou des sorties de guerre en Colombie ou en Bosnie-Herzégovine, des crimes du communisme, des génocides ou plus largement des situations de deuil partagé, la commémoration constitue un enjeu commun aux victimes, sinon aux bourreaux, et aux pouvoirs publics (de même que le monument ou toute autre forme d'évocation du passé), tandis que la «mémoire» est dans le même mouvement phénomène social et objet d'études quasi immédiat. Néanmoins, quand la réflexion politico-normative s'efforce de penser la juste mesure ou la «juste mémoire» et anticipe les effets pacificateurs de la reconnaissance symbolique et de la didactique, les études sociologiques contreviennent aux fausses évidences et soulignent la complexité des enjeux entre recompositions sociales et politiques, «mémoire» entendue comme forme institutionnelle de la présence du passé ou mise en récit public du passé, et interprétations, souvenirs – nécessairement clivés – de l'expérience vécue ou transmise<sup>33</sup>.

La troisième problématique, plus strictement limitée à la sphère académique, est celle «des

<sup>29</sup> Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Arléa, 2004.

<sup>30</sup> Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy : 1944-1987*, Seuil, 1987.

<sup>31</sup> Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1991.

<sup>32</sup> Voir Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre, «Entre devoir de mémoire et abus de la mémoire : la sociologie de la mémoire comme tierce position», in B. Müller (dir.), *Sur Paul Ricoeur, histoire, mémoire, épistémologie*, Payot, 2005, p. 75-96.

<sup>33</sup> Voir Antonia Garcia Castro, *La mort lente des disparus au Chili. Sous la négociation civils-militaires (1973-2002)*, Maisonneuve & Larose, octobre 2002.



cadres de la mémoire», associée au nom de Maurice Halbwachs, qui s'inscrit plutôt dans la sociologie, voire dans la science politique. Elle souligne que la « mémoire collective », sauf à en faire un usage métaphorique, doit être saisie à la croisée de l'individuel et du collectif, du psychique et du social. À ce titre, la « mémoire collective » – ou sociale – reste assez largement sinon une énigme, en tout cas un objet insaisissable hors de formulations qui condensent l'intuition et réduisent du même coup les analyses tout à la fois subtiles et radicales de Maurice Halbwachs : mémoire collective et mémoire individuelle ne s'opposent pas, on ne se souvient jamais, pour ainsi dire, qu'en commun avec d'autres, toute pensée sociale est une mémoire. De fait, la problématique des cadres se donne le plus souvent pour objet d'ouvrir la boîte noire, c'est-à-dire de penser les interactions entre mises en récit publiques (dont les commémorations) et souvenirs, de mettre au jour les formes concrètes de la transmission, notamment par la famille<sup>34</sup> ou par des institutions sociales dont l'école<sup>35</sup>, et plus largement de la socialisation, de vérifier empiriquement ce que sont les représentations socialement partagées du passé, les rapports ordinaires au passé, en deçà et au-delà des seules « politiques de la mémoire ». Les réappropriations, nécessairement diverses, des mises en récit du passé en sont l'objet privilégié. Si elle postule avec Maurice Halbwachs et Roger Bastide<sup>36</sup> l'interpénétration des « mémoires collectives » et des mémoires individuelles, elle s'interroge sur les mécanismes concrets et les conditions dans lesquelles on peut influencer la mémoire. La mise en question non de la distinction entre histoire et mémoire – qui, à certains égards, va de soi – mais de l'opposition binaire entre une discipline régie par les règles du métier et un phénomène social caractérisé par l'hétérogénéité de ses manifestations (mises en récit esthétiques, didactiques ou juridiques, usages publics ou politiques du passé, expression des souvenirs), la variation des échelles, l'attention accordée aux « groupes intermédiaires »<sup>37</sup> et aux acteurs, la pratique de l'enquête au « ras du sol »<sup>38</sup> en constituent les fondements. En d'autres termes, la référence à Halbwachs qui s'y trouve mobilisée met l'accent sur les condi-

tions nécessairement sociales de l'évocation et de la formulation des expériences passées. Ces trois problématiques ne sont pas nécessairement incompatibles. Elles font souvent l'objet de références croisées aux auteurs devenus canoniques que sont Maurice Halbwachs, Pierre Nora et Paul Ricœur. Elles renvoient à certains égards à une même question : peut-on influencer la mémoire ? La première est fondée sur le présupposé sinon la croyance partagée<sup>39</sup> que les usages politiques du passé et les stratégies qu'on appelle aujourd'hui mémorielles – dont les commémorations – influencent la mémoire, les représentations du passé, des individus. La deuxième exprime le souci politique de la réconciliation ou du vivre ensemble démocratique et envisage les moyens – dont les commémorations – d'influencer la mémoire. La troisième interroge les conditions sociales de l'évocation et de la formulation des souvenirs de l'expérience vécue ou transmise et apprécie de ce fait non seulement les identifications individuelles aux mises en récit publiques du passé – dont les commémorations – mais également les résistances, l'échec de la volonté politique<sup>40</sup>, la multiplicité des formes de réception et de réappropriations<sup>41</sup>. Les études de cas, sur des terrains variés, qui se sont multipliées ces dernières années, accompagnant le souci de la mémoire et la multiplication des commémorations, en France et ailleurs, sont à cet égard révélatrices. Une recherche récente sur les commémorations de l'esclavage dans les anciens ports négriers européens, à Nantes, Bordeaux et Liverpool, met au jour la différence des modèles français et britannique de construction des identités collectives et des « mémoires historiques nationales » de l'esclavage, et souligne la diversité des acteurs et entrepreneurs de mémoire, élus, individus concernés, militants associatifs, qui, au niveau local, contribuent à l'institution des commémorations<sup>42</sup>. Une autre, sur les mémoires de guerre en Bosnie-Herzégovine, s'intitule significativement « La résistance des témoins » pour mieux souligner comment la vie quotidienne et les normes de la sociabilité, observées là encore au niveau local, font pièce à la politisation nationaliste des récits publics – à l'échelle nationale – de la détention<sup>43</sup>. Une autre encore, sur le « 11-Septembre

<sup>34</sup> Florence Haegel et Marie-Claire Lavabre, *Destins ordinaires. Identité singulière et mémoire partagée*, Presses de Sciences Po, 2010.

<sup>35</sup> Alexandra Oeser, *Enseigner Hitler*, op. cit.

<sup>36</sup> Roger Bastide, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, n° 21, 1970, p. 65-108.

<sup>37</sup> Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Albin Michel, 1997 (PUF, 1950 et 1968).

<sup>38</sup> Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard/Le Seuil, 1996.

<sup>39</sup> Moses Finley, *Mythe, mémoire, histoire : les usages du passé*, Flammarion, 1981.

<sup>40</sup> Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830)*, op. cit.

<sup>41</sup> Alexandra Oeser, *Enseigner Hitler*, op. cit.

<sup>42</sup> Renaud Hourcade, *La mémoire de l'esclavage dans les anciens ports négriers européens. Une sociologie des politiques mémorielles à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, thèse de doctorat de science politique (IEP de Rennes, 2012).

<sup>43</sup> Cécile Jouhanneau, *La résistance des témoins*, op. cit.

européen», se donne pour objet la sensibilité morale des Européens à l'épreuve des attentats, souligne notamment l'échec de la journée européenne des victimes du terrorisme, instituée le 11 mars, date des attentats de Madrid en 2006 et met au jour les ressorts, émotionnels, populaires et politiques, de la pérennisation de la commémoration à Madrid<sup>44</sup>.

Toute réflexion sur la mémoire suppose non de trancher entre ces différentes approches, mais de considérer qu'elles ont à être explicitées parce qu'elles commandent les diverses constructions de l'objet «commémoration». Car c'est bien là, au moins pour partie, dans cet enchevêtrement des traces et des évocations du passé, de l'histoire comme discipline régie par l'exigence de la preuve et des usages publics de l'histoire, du collectif et de l'individuel, ou du social et du psychique, que réside l'énigme de la mémoire collective. Quant à la commémoration, plutôt que de trancher entre expression d'une volonté politique et manifestation d'une «mémoire collective» préexistante, il convient à ce stade de revenir à la distinction entre «mémoire» et «souvenirs» que nous impose finalement le vocabulaire contemporain que les sciences sociales partagent aujourd'hui avec l'ensemble des acteurs qui contribuent au «phénomène mémoriel». La sociologie de la mémoire (entendue comme

pratique politique, ressource politique parmi d'autres ou à défaut d'autre) doit sans nul doute s'articuler à une sociologie du souvenir, au plus près de l'intuition de Maurice Halbwachs. L'approche par la notion d'«*instrument d'action publique de nature symbolique*»<sup>45</sup>, comme alternative à celle d'«*usage politique du passé*», permet très justement de montrer que la multiplication des journées de commémoration en France relève tout à la fois de leur «*nature polysémique et dépolitisée*» et d'un «*contexte de recomposition de l'État contemporain et de redéfinition des rapports entre gouvernants et gouvernés*»<sup>46</sup>, bien plus sûrement qu'elle n'est le symptôme et la résultante de conflits de «guerres de mémoire». Dans un autre registre, les commémorations, et notamment les commémorations culturelles, peuvent être analysées comme des effets programmés d'aubaine pour le monde universitaire, l'édition, la promotion du local ou du régional<sup>47</sup>. Il n'en reste pas moins que les commémorations trouvent sans nul doute, ou pas, leur sens dans la réception dont elles sont l'objet, dans les appropriations qu'on peut supposer socialement diverses, dans l'écho qu'elles trouvent ou non dans des milieux de mémoire fondés sur les souvenirs de l'expérience vécue, transmise, actualisée.

**B:F**

<sup>44</sup> Jérôme Truc, «Aux victimes du terrorisme, l'Europe reconnaissante? Portée et limites de la Journée européenne en mémoire des victimes du terrorisme», *Politique européenne*, n° 37, p. 133-154.

<sup>45</sup> Sarah Gensburger, article cité.

<sup>46</sup> *Idem*.

<sup>47</sup> William M. Johnston, *Post modernisme et bimillénaire*, *op. cit.* Voir également pour le rapport production historique, demande sociale et commémoration : Yannick Bosc et Sophie Wahnich, «Michel Voyelle, un historien dans la commémoration», *Mots*, n° 31, 1992, p. 90-106.